

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisation de la collecte des déchets

En raison de la Fête de la musique et à titre exceptionnel, la collecte des ordures ménagères (sacs et bacs gris) et la collecte des cartons des commerçants du mardi 21 juin au soir ne pourra pas être assurée dans certaines rues du centre-ville de Caen.

Ces collectes seront décalées au lendemain matin, mercredi 22 juin, à partir de 6h00.

Aussi, il est demandé à tous les usagers, commerçants et habitants, des rues concernées :

- De ne pas présenter, autant que possible, les déchets le soir du mardi 21 juin.
- D'attendre le lendemain matin, mercredi 22 juin, 6h00.
- Ou bien, idéalement, de privilégier la collecte suivante du mercredi soir.

Les rues concernées par ces dispositions sont :

- Rue de Bras
- Rue Arcisse de Caumont
- Venelle Criquet
- Rue et impasse Ecuyère
- Place Malherbe
- Rue Froide
- Rue Pémagnie
- Rue Pasteur
- Rue des Cordeliers
- Place Saint-Sauveur
- Rue aux Fromages
- Rue Quincampoix
- Rue Vauquelin
- Rue Demolombe
- Rue Saint-Sauveur
- Rue de Geôle (entre Fossés Saint-Julien et Place Saint-Pierre)
- Rue Hamon;
- Rue du Moulin
- Rue Saint-Laurent
- Place et rue Saint-Pierre
- Place Jean Letellier
- Rue de Strasbourg
- Rue Paul Doumer
- Rue Bellivet
- Boulevard Maréchal Leclerc (partie piétonne) ;
- Rue de la Fontaine
- Rue Pierre-Aimé Lair
- Rue Jean Eudes
- Place de la République
- Rue du Pont Saint-Jacques
- Rue Saint Jean (entre la rue Saint Pierre et la rue de Bernières)
- Rue Gémare
- Place Pierre Bouchard
- Rue Montoir Poissonnerie
- Rue du Vaugueux
- Avenue de la Libération
- Enceinte du Château de Caen

+ D'INFOS :

- 02 31 304 304
- contactdechetsmenagers@caenlamer.fr